



Assemblée générale

Distr. générale
7 novembre 2016
Français
Original : anglais

Soixante et onzième session

Point 112 b) de l'ordre du jour

**Élections aux sièges devenus vacants dans les organes
principaux : élection de 18 membres du Conseil
économique et social**

Lettre datée du 4 novembre 2016, adressée au Secrétariat par le Représentant permanent de Saint-Marin auprès de l'Organisation des Nations Unies

En ma qualité de Président du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États pour le mois de novembre 2016, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément au principe de roulement établi au sein du Groupe s'agissant du Conseil économique et Social, et suite à la note verbale envoyée par la Mission permanente de Malte le 29 avril 2016, le Groupe a entériné les candidatures de l'Espagne et de la Turquie à l'élection partielle (la Grèce cèdera son siège à la Turquie et le Portugal cèdera son siège à l'Espagne).

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Damiano **Beleffi**

